



- **CEREALES** : 1ères colonisations des céréales par les **pucerons**, pour le moment en dessous des seuils.
- **COLZA** : **Larves d'altises**: en progression, continuer la surveillance.

CEREALES

Cette semaine, 43 parcelles ont été observées (28 blé et 15 orge d'hiver) 18 d'entre elles sont au stade prélevée, 11 en cours de levée et 14 au stade 1 à 3 feuilles.



Blé levée
(B Schmitt CA60)



Orge d'hiver 1 feuille
(I Douay CA59/62)

Limaces.

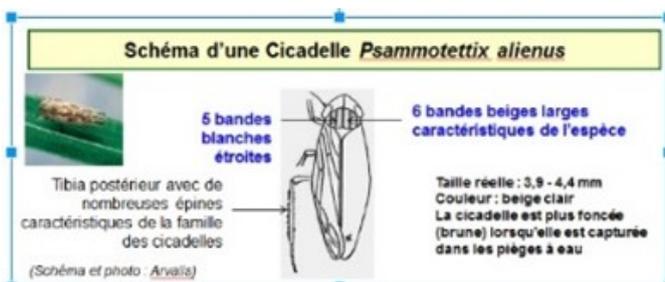
2 parcelles à 1 feuille sont signalées avec de légères attaques de limace (1% de plantes).

Cicadelles.

Sur 25 pièges relevés, 15 présentent des captures de cicadelles à de faibles niveaux (de 1 à 6) et 1 parcelle dans le département de l'Aisne atteint un niveau significatif de 18 captures mais sous le seuil de 30 captures.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle
(C Gazet CA59/62)

Ne pas confondre *Psammotettix alienus* avec d'autres cicadelles également présentes sur céréales à l'automne (photos d'archives).



Cicadelle sur orge d'hiver levée
(C Gazet CA59/62)



Cicadelle autre que *Psammotettix alienus*
(C Gazet CA59/62)



Cicadelle sur orge d'hiver levée
(C Gazet CA59/62)

Pucerons *Rhopalosiphum padi*

8 parcelles entre 1 et 3 feuilles sont notées avec présence de pucerons de 1 à 5% de plantes colonisées donc sous le seuil de 10%.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Rappel : la pose de pièges est nécessaire afin de détecter les vols de cicadelles et de pucerons (plaques engluées) ainsi que la présence de li-maces.

Protocoles de piégeage : cf BSV n° 33.

Autre: 1 parcelle avec quelques dégâts de pigeon et 2 parcelles avec présence de mulot ou de campagnol.

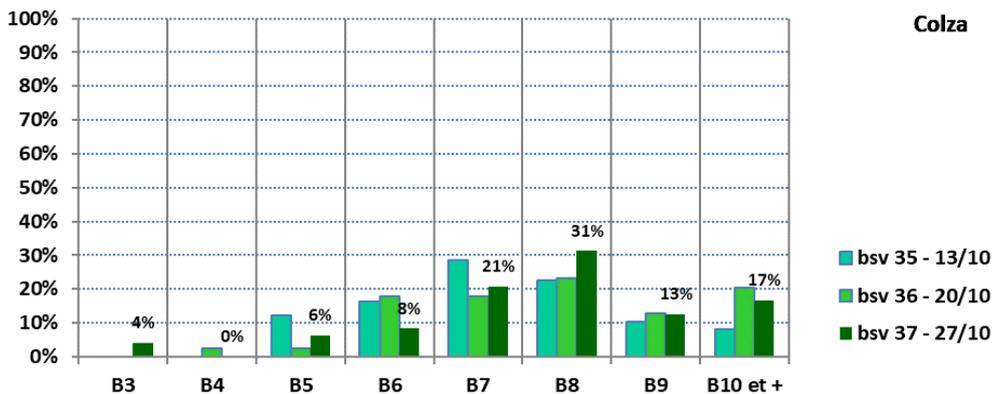


Pièges
(C Gazet CA59/62)

COLZA

Stades : 48 parcelles renseignées cette semaine. Les stades continuent à progresser avec la période douce et pluvieuse de la semaine dernière. Certaines parcelles sont encore en retard de croissance mais l'hétérogénéité est moins marquée que les semaines passées. 52% des parcelles sont au stade B7-B8 (7 à 8 feuilles) et 30% à 9 feuilles et plus. 14% des parcelles sont au stade B5-B6 (6 feuilles) et 4% à un stade inférieur à 4 feuilles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza



Elongation sur colza
(M. Roux-Duparque CA02)



Colza: 10 feuilles
(B Schmitt CA60)

Les températures douces de la semaine dernière ont favorisé le développement du colza avec des débuts d'élongations possibles. Les ravageurs ont eux aussi accéléré leur développement et ont pu être rencontrés plus souvent que les semaines passées. Le retour des températures fraîches devrait ralentir leurs développements dans les semaines à venir.

Un certain nombre de parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les pucerons (**18%**).

96% des parcelles sont au stade sensible pour les larves d'altises.

Larve de grosse altise – en progression : continuer la surveillance.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Le risque agronomique s'évalue par des pesées de biomasses mi-octobre ainsi qu'une évaluation de la dynamique de croissance du colza (couleur, taille du pivot et contexte favorable ou non à la croissance).

Pour évaluer la pression insecte et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **multiplier les berlèse**.

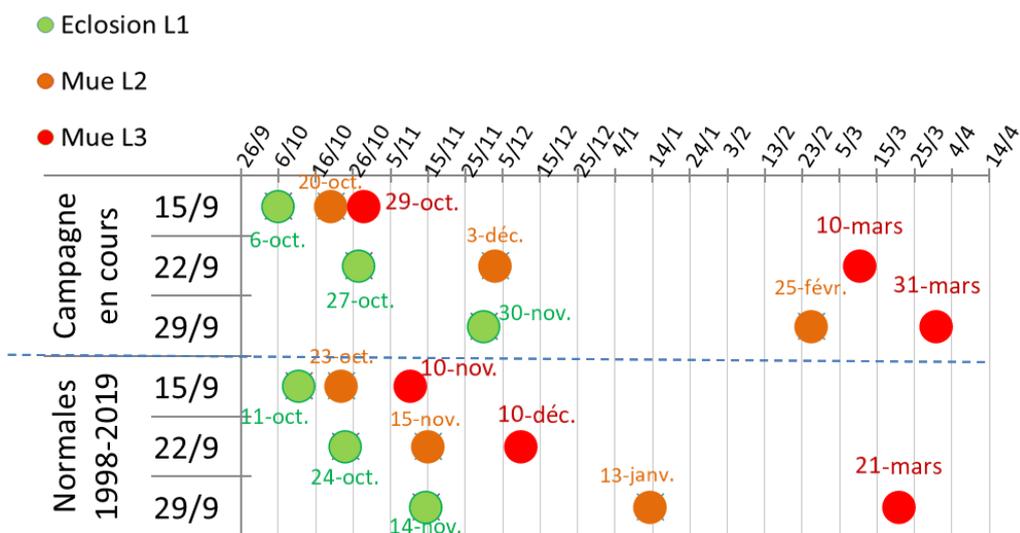
La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/evaluer-le-risque-lie-aux-larves-d-altises-d-hiver-et-au-charancon-du-bourgeon-terminal-en-integrant-un-risque-agronomique-et-un-risque-regional>

Simulation d'arrivée des larves d'altises.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 6 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre, et apparaîtront vers le 27 octobre pour les vols du 22 septembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions sèches que nous avons pendant la deuxième décennie de septembre ont pu induire des rétentions de ponte et donc des arrivées larvaires plus tardives.



Ce graphique sera mis à jour toutes les semaines en fonction des températures relevées qui permettront d'ajuster le prévisionnel.

Observation des larves.

Des **larves d'altise** sont repérées dans 17 parcelles du réseau sur 5 à 80% des plantes, avec une moyenne de 21,8 % (contre 17,7 % la semaine dernière).

Sur les 12 Berlèse réalisées cette semaine, 3 dénombrent de 0,1 à 0,3 larves par plante.

Il faut continuer la surveillance, sachant que l'écllosion correspondant au pic de vol des adultes est estimée cette semaine.

Pour rappel : la larve d'altise a les deux extrémités noires, des plaques pigmentées et 3 paires de pattes, à ne pas confondre avec une larve de mouche (cf. photos).



Larve d'altise L1 dans le pétiole (C Gazet CA59/62)



Berlèse : larve de Chortophila (en haut) et d'altise (en bas) (P Lepoutre SRAAL)



Larve d'altise berlèse (C Gazet CA59/62)

Altises adultes : vols encore présents mais fin du risque.

La fin du risque est atteinte pour les altises adultes.

Cependant, elles sont encore capturées dans 16 parcelles, avec de 1 à 20 individus. Parmi ces 16 parcelles, une seule en retard de végétation est encore au stade de sensibilité.

Pucerons—fin du risque.

6 parcelles dénombrent la présence de pucerons verts, avec de 0,05 à 25% de plantes touchées.

2 parcelles dénombrent du puceron cendré avec de 0,05 à 5% de plantes touchées.



Puceron vert sur colza (C Gazet CA59/62)



Pucerons cendrés sur colza (M. Roux-Duparque CA02)

Autres ravageurs.

Des charançons du bourgeon terminal sont capturés dans 5 parcelles (1 à 5 individus). Des Baris sont capturés dans 2 parcelles. Ces ravageurs n'ont jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Des dégâts de Tenthrede de la rave sont signalés dans une parcelle avec 10% de surface foliaire détruite.

Des dégâts de Mouche du chou sont signalés dans 2 parcelles, avec moins de 20% des plantes touchées pour une parcelle et moins de 1% des plantes touchées pour l'autre.



Asticot de mouche du chou (C Gazet CA59/62)

Des dégâts d'oiseaux sont signalés dans une parcelle avec un faible niveau d'attaque.

Maladies.

Du Phoma est signalé dans 13 parcelles avec 0.5 à 100% de plantes touchées.

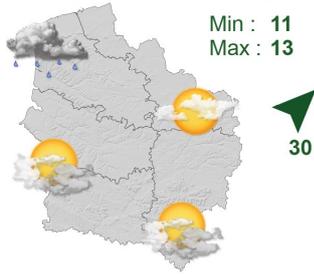
En général, la lutte contre le phoma à ce stade passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquence sur le développement du colza.



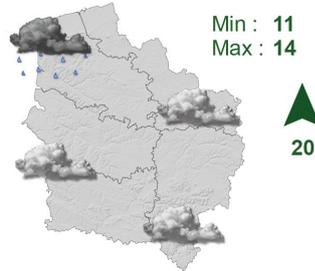
Macule de phoma (C Gazet CA59/62)

METEOROLOGIE

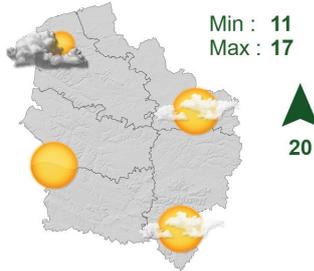
Mercredi 28 Octobre



Jeudi 29 Octobre



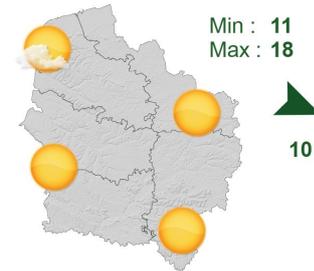
Vendredi 30 Octobre



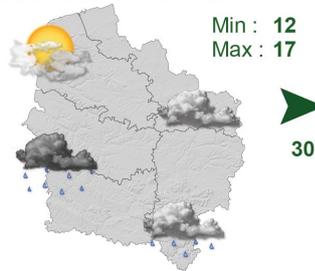
Samedi 31 Octobre



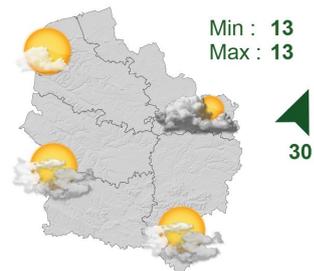
Dimanche 1 Novembre



Lundi 2 Novembre



Mardi 3 Novembre



**Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Geneset, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Foisie, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

